

SÉANCE ordinaire

Le 09 septembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 09 septembre 2024, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT: Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

SONT ABSENTS : Messieurs les conseillers Raynald Leblanc et Bruno-Pierre Godbout.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

240909.260 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Avis de motion - Règlement d'emprunt concernant la réalisation de travaux correctifs d'asphaltage sur certaines routes municipales;
 - Diminution de vitesse sur les routes de l'Ase-aux-Canards, la route de l'Abbé-Arsenault et chemin de la plage, quartier Pabos Mills;
 - Vente du lot 4 293 707 – Monsieur Martin Dubois;
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Vente d'équipement – Remorque artisanale avec réservoir;
 - 4.3 Recommandation de paiement – Base plein air Bellefeuille – Camp de jour ;
 - 4.4 Modification de la résolution numéro 230501.1.42 - Entente dans le cadre du projet 154-19-0768 pour le remplacement d'un ponceau - Route 132, secteur Newport
 - 4.5 Signataires – Entente relative à l'entretien et à la surveillance du centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade à Pabos Mills ;
 - 4.6 Signataires – Entente relative à l'entretien et à la surveillance du centre des loisirs de Pabos et à la préparation, l'entretien et la

- surveillance de la patinoire et des sentiers de ski de fond;
- 4.7 Signataires – Protocole d’entente – Association des alcooliques anonymes;
 - 4.8 Signataires – Protocole d’entente – La maison des jeunes de Chandler Inc.;
 - 4.9 Adoption – Grille de tarification 2022-2028 – Service des loisirs de la culture et du récréotourisme;
 - 4.10 Embauche – Coordonnateur des activités sportives et aquatiques ;
 - 4.11 Recommandation de paiement – B GIROUX (M) CONSTRUCTION – Réfection de la toiture de l’Hôtel de Ville;
 - 4.12 Recommandation de paiement - EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. – Asphaltage rue Pointe-aux-Genièvres, quartier Newport;
 - 4.13 Octroi de contrat – TETRA TECH QI INC – Réfection des services des rues Comeau et René-Hubert – Surveillance de travaux ;
 - 4.14 Recommandation de paiement – Projet de quartier Newport;
 - 4.15 Recommandation de paiement – Projet de quartier Chandler Ouest;
 - 4.16 Recommandation de paiement – Projet de quartier St-François ;
 - 4.17 Refinancement - Concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 731 500 \$;
 - 4.18 Refinancement de 731 500 \$ - Adjudication ;
 - 4.19 Avis de motion – Règlement numéro 2017-Z-009 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler;
 - 4.20 Adoption – Premier projet de règlement numéro 2017-Z-009 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler;
 - 4.21 Ratification de la convention et promesse de vente concernant la cessation d’une partie de lot pour le projet « création d’une nouvelle rue publique dans le secteur de Pabos Mills » ;
 - 4.22 Réalisation d’une étude d’opportunités concernant le réaménagement des boulevards René-Lévesque Est et Ouest - Demande au ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) ;
 - 4.23 Recommandation de paiement – TETRA TECH QI INC – Honoraires professionnels ;
 - 4.24 Cession du lot 6 600 871 – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie ;
5. PROPOS DU MAIRE
 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l’assemblée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

240909.261 ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïcheet unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

240909.262 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d’aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

Demande de commandite – Disc Golf Pabos;	400 \$
--	--------

Demande de commandite – Chevaliers de Colomb du conseil 12276 Newport / Pabos Mills ;	300 \$
---	--------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.263 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX CORRECTIFS D'ASPHALTAGE SUR CERTAINES ROUTES MUNICIPALES

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'il y aura adoption règlement d'emprunt concernant la réalisation de travaux correctifs d'asphaltage sur certaines routes municipales

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.264 DIMINUTION DE VITESSE SUR LES ROUTES DE L'ASE-AUX-CANARDS, LA ROUTE DE L'ABBÉ-ARSENAULT ET CHEMIN DE LA PLAGE, QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre Luc Arsenault et unanimement résolu de diminuer la limite de vitesse sur la route de l'Anse-aux-Canards, la route de l'Abbé-Arsenault et le Chemin de la Plage, quartier Pabos Mills à 30 km/h.

Un projet de règlement sera déposé à une séance subséquente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.265 VENTE DU LOT 4 293 707 – MONSIEUR MARTIN DUBOIS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que la ville de Chandler vende le lot numéro 4 293 707 à **MONSIEUR MARTIN DUBOIS** pour la somme de 5 000 \$, plus taxes, le cas échéant.

Il est également résolu que cette vente soit faite sans aucune garantie, aux risques et périls de l'acquéreur.

Il est également résolu d'autoriser le **MAIRE** et le **DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER** à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, l'acte de cession ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.266 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault

et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de 237 976.47 \$, pour le journal des achats du mois d'août 2024, une somme de 62 672.71 \$, pour le journal des achats en lot du mois d'août 2024 et de 72 772.55 \$ pour le journal des achats en lot du mois de septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.267 VENTE D'ÉQUIPEMENT – REMORQUE ARTISANALE AVEC RÉSERVOIR

CONSIDÉRANT la publication d'un appel d'offres public pour la vente d'équipement au service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil accepte de vendre la remorque artisanale avec réservoir au deuxième soumissionnaire conforme, monsieur Terry Bond, au montant de 200 \$.

Il est également résolu de vendre le lot de bouleau à monsieur Luc Leblanc pour la somme de 50 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.268 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – BASE PLEIN AIR BELLEFEUILLE – CAMP DE JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 009206 de la Base de plein air Bellefeuille au montant de 22 711 \$, sans taxe, pour sa contribution au camp de jour lors de la saison estivale 2024.

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche vote contre le paiement de cette facture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.269 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 230501.1.42 - ENTENTE DANS LE CADRE DU PROJET 154-19-0768 POUR LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU - ROUTE 132, SECTEUR NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER** à signer l'entente à intervenir entre la ville de Chandler et le ministère des Transports du Québec dans le cadre du projet 154-19-0768 pour le remplacement d'un ponceau route, route 132, secteur Newport.

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 916 du Code civil du Québec, il est résolu de retirer le caractère d'utilité publique du lot

5 072 210 du Cadastre du Québec afin de consentir la servitude faisant l'objet des présentes et ce, conformément à l'article 916, 2^e alinéa, du Code civil du Québec.

Il est également résolu que ce conseil accepte à titre d'indemnité du gouvernement du Québec représenté ici par le ministre, un montant total de 600 \$, y compris tous les préjudices, excluant les frais d'expertise, en contrepartie d'une servitude de travail temporaire de 5 ans d'une superficie de 62,3 m² sur un immeuble faisant partie du lot 5 072 210, du cadastre officiel cadastre du Québec avec garantie légale et libre de toute charge, priorité ou hypothèque, le tout tel que montré au plan d'arpentage No AA-6307-154-19-0768 préparé par Francis Tremblay a. g. en date du 2022-03-09.

Il est également résolu que la présente résolution modifie la résolution numéro 230501.142.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.270 SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE A L'ENTRETIEN ET A LA SURVEILLANCE DU CENTRE MULTIGÉNÉRATIONNEL DE PABOS MILLS ET A LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DE LA GLISSADE A PABOS MILLS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général & greffier à signer, pour et au nom de la Ville l'entente relative à l'entretien et à la surveillance du centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade à Pabos Mills 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.271 SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU CENTRE DES LOISIRS DE PABOS ET À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DES SENTIERS DE SKI DE FOND

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général & greffier à signer, pour et au nom de la Ville l'entente relative à l'entretien et à la surveillance du centre des loisirs de Pabos et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et des sentiers de ski de fond 2024-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.272 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE – ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu

d'autoriser le maire et le directeur général & greffier à signer, pour et au nom de la Ville le protocole d'entente à intervenir entre la ville de Chandler et l'association des alcooliques anonymes pour une période débutant le 1^{er} janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.273 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE – LA MAISON DES JEUNES DE CHANDLER INC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général & greffier à signer, pour et au nom de la Ville le protocole d'entente à intervenir entre la ville et La maison des jeunes de Chandler inc. pour une période débutant le 1^{er} janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.274 ADOPTION – GRILLE DE TARIFICATION 2022-2028 – SERVICE DES LOISIRS DE LA CULTURE ET DU RÉCRÉOTOURISME

Il est proposé par monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu que ce conseil adopte la grille de tarification 2022-2028 déposée par le service des loisirs, de la culture et du récréotourisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.275 EMBAUCHE – COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET AQUATIQUES

CONSIDÉRANT que MONSIEUR DANIEL BRIAND a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable (RÉSOLUTION 240216.056) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que MONSIEUR DANIEL BRIAND soit embauché en tant qu'employé régulier, selon la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler, à titre de coordonnateur aux activités sportives et aquatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.276 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – B GIROUX (M) CONSTRUCTION – RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le

conseiller monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1174 au montant de 51 082.24 \$, toutes taxes incluses, à B GIROUX (M) CONSTRUCTION INC pour la réfection de la toiture de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.277 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. – ASPHALTAGE RUE POINTE-AUX-GENIÈVRES, QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro A038 18001279 2024, au montant de 30 997.72 \$, toutes taxes incluses, à EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC, pour l'asphaltage de la rue Pointe-aux-Genièvres, quartier Newport.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget carrières et sablières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.278 OCTROI DE CONTRAT – TETRA TECH QI INC – RÉFECTION DES SERVICES DES RUES COMEAU ET RENÉ-HUBERT – SURVEILLANCE DE TRAVAUX

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, que ce conseil autorise l'octroi de contrat à TETRA TECH QUI INC., au montant de 48404.48\$, toutes taxes incluses, pour la surveillance du projet de réfection des services des rues Comeau et René-Hubert.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé de la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.279 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, que ce conseil autorise le paiement de la facture ci-dessous dans le cadre des projets du quartier Newport

ENTREPRISE	FACTURE NUMÉRO	TOTAL (TTC)
Rona Maurice Goupil 2024 inc.	0404032	197.71 \$
	TOTAL	197.71 \$

Madame la conseillère Josée Collin émet sa dissidence et donne son intérêt sur cette décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.280 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER CHANDLER OUEST

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous dans le cadre des projets du quartier Chandler Ouest

ENTREPRISE	NUMÉRO DE LA FACTURE	MONTANT (TTC)
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0404115	594.75 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0404117	75.69 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0404623	580.61 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0404561	75.69 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0404315	155.30 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0404662	184.49 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0404785	130.44 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0405238	493.93 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0404323	494.74 \$
Centre location MC ²	7210	32.59 \$
	TOTAL	2 829.23 \$

Madame la conseillère Josée Collin émet sa dissidence et donne son intérêt sur cette décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.281 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER ST-FRANÇOIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil accepte le paiement de la facture énumérée ci-dessous dans le cadre des projets du quartier St-François

ENTREPRISE	NUMÉRO DE LA FACTURE	MONTANT (TTC)
Rona Maurice Goupil 2014 inc.	0404087	131.05 \$
	TOTAL	131.05 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.282 REFINANCEMENT - CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 731 500 \$

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville de Chandler souhaite emprunter par billets pour un montant total de 731 500 \$ qui sera réalisé le 16 septembre 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
--------------------------------	------------------------------

V-215-2018	731 500 \$
------------	------------

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro V-215-2018, la Ville de Chandler souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé par madame la conseillère Josée Collin et résolu unanimement

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 16 septembre 2024 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 mars et le 16 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le trésorier ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	58 300 \$	
2026.	61 200 \$	
2027.	64 200 \$	
2028.	67 400 \$	
2029.	70 700 \$	(à payer en 2029)
2029.	409 700 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro V-215-2018 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 septembre 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.283 REFINANCEMENT DE 731 500 \$ - ADJUDICATION

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	9 septembre 2024	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	16 septembre 2024
Montant :	731 500 \$		

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a demandé, à cet égard, par

l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 16 septembre 2024, au montant de 731 500 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD
GASPESIEN

58 300 \$	3,98000 %	2025
61 200 \$	3,98000 %	2026
64 200 \$	3,98000 %	2027
67 400 \$	3,98000 %	2028
480 400 \$	3,98000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,98000 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

58 300 \$	4,03000 %	2025
61 200 \$	4,03000 %	2026
64 200 \$	4,03000 %	2027
67 400 \$	4,03000 %	2028
480 400 \$	4,03000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,03000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

58 300 \$	3,75000 %	2025
61 200 \$	3,60000 %	2026
64 200 \$	3,65000 %	2027
67 400 \$	3,70000 %	2028
480 400 \$	3,75000 %	2029

Prix : 98,73900

Coût réel : 4,06773 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD GASPESIEN est la plus avantageuse;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé par madame la conseillère Josée Collin et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Chandler accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD GASPESIEN pour son emprunt par billets en date du 16 septembre 2024 au montant de 731 500 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro V-215-2018. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cing (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.284 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-Z-009 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'il y aura adoption projet de règlement modifiant le règlement numéro 2017-Z-009 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.285 ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-Z-009 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter certains ajustements, corrections, suppressions, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif au règlement de zonage en vue d'avoir des outils actualisés, justes et répondants aux nouveaux besoins de la Ville ;

CONSIDÉRANT que pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, le Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 doit être modifié ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci ;

CONSIDÉRANT que le présent projet de règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche à la séance ordinaire du 9 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil, qui ont reçu une copie du règlement le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et RÉSOLU que ce conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Premier projet de règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.286 RATIFICATION DE LA CONVENTION ET PROMESSE DE VENTE CONCERNANT LA CESSATION D'UNE PARTIE DE LOT POUR LE PROJET « CRÉATION D'UNE NOUVELLE RUE PUBLIQUE DANS LE SECTEUR DE PABOS MILLS »

CONSIDÉRANT le dépôt d'une demande pour un projet d'excavation par un promoteur ;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la ville de Chandler et ce même promoteur ;

CONSIDÉRANT la signature de cette convention et promesse de vente par les deux parties en date du 21 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'une telle entente a le potentiel de créer un nouveau quartier résidentiel à Pabos Mills ce qui aura des retombées sur l'ensemble des contribuables de Chandler ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que la ville de Chandler ratifie la convention et promesse de vente concernant la cessation d'une partie de lot pour le projet « Création d'une nouvelle rue publique dans le secteur de Pabos Mills » et autorise le **MAIRE** et le **DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER** à signer ladite convention et promesse de vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.287 RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉS

**CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS
RENE-LEVESQUE EST ET OUEST - DEMANDE AU
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE (MTMD)**

CONSIDÉRANT l'intention de la ville de Chandler de réaliser à court ou moyen terme des travaux de réfection majeurs sur les conduites principales des boulevards ;

CONSIDÉRANT l'intention de la ville de Chandler de rendre les boulevards plus conviviaux et sécuritaires par l'aménagement de nouveaux trottoirs et corridors multifonctionnels ;

CONSIDÉRANT que l'ampleur des travaux amènera beaucoup d'excavation et de modification à l'intérieur des emprises du ministère des Transports et de la Mobilité Durable ;

CONSIDÉRANT qu'une telle étude d'opportunités permettrait de joindre les moyens du ministère et de la ville dans un effort commun, et d'augmenter le ratio coût-bénéfice ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que la ville de Chandler demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de réaliser une étude d'opportunités concernant le réaménagement des boulevards René-Lévesque Est et Ouest et autorise **ROCH GIROUX, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER**, à signer tout document pertinent et **MARC-ANDRÉ NOËL, INSPECTEUR MUNICIPAL**, à représenter la ville dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**240909.288 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC. –
HONORAIRES PROFESSIONNELS**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu que ce conseil accepte le paiement des factures énumérées ci-dessous à **TETRA TECH QI INC.** pour des honoraires professionnels.

PROJET	NUMÉRO DE LA FACTURE	MONTANT (TTC)
Rues Comeau et René-Hubert	60875552	2 586.93 \$
Conduite pluviale rue Daigneault	60875557	2 644.42 \$
	TOTAL	5 231.35 \$

Il est également résolu que ces montants soient payés avec le fonds prévu à la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.289 CESSION DU LOT 6 600 871 – CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE

CONSIDÉRANT la signature de l'avenant 2 « promesse bilatérale de vente et d'achat » à intervenir entre la ville de Chandler et le centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie et la Ville de Chandler (231103.307) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu ce qui suit :

La ville de Chandler cède gratuitement le lot 6 600 871 au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie et ce, sans aucune garantie et aux risques et périls des acquéreurs, plus particulièrement en ce qui a trait à la présence de toute contamination, polluant, substance toxique, matières ou déchets dangereux ;

De retirer le caractère d'utilité publique du lot 6 600 871 du Cadastre du Québec, et ce, conformément à l'article 916, 2^e alinéa, du Code civil du Québec ;

D'autoriser le maire et de directeur général & greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet aux présentes ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240909.290 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Josée Collin propose la levée de l'assemblée à 19 h 59.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier